



POUVOIR

ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Samedi 7 juin 2025 à 10h

Au Palais de la Culture

19-21 rue Chantecoq

Je soussigné(e), Mme, M.

âgé de seize (16) ans au moins au jour de l'élection, et ayant adhéré depuis plus de six (6) mois au jour de l'Assemblée Générale, donne pouvoir à :

Mme, M.

membre du CSM PUTEAUX GOLF, pour me représenter et prendre part à tout vote en mon nom lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 juin 2025

Fait à le

Signature (précédée de la mention « Bon pour pouvoir »)

Extrait du Règlement Intérieur :

Article 7 : Quorum

L'Assemblée Générale Ordinaire ne peut valablement délibérer qu'en présence d'un quart (1/4) de ses membres présents ou représentés.

Lorsque ce quorum n'est pas atteint, une Assemblée Générale Extraordinaire est provoquée dans un délai de quinze jours au minimum suivant la date de cette première Assemblée. Celle-ci disposera des mêmes prérogatives (adoption des rapports, élection...) quel que soit le nombre de membres présents ou représentés au cours de cette réunion.

Article 8 : Votes et feuille de présence

Le vote par procuration est admis, chaque mandataire peut ainsi disposer de deux (2) pouvoirs au maximum. À chaque Assemblée est tenue une feuille de présence contenant l'identification de chacun des membres présents qui devra émarger et inscrire le nombre de pouvoirs dont il est porteur (limité à 2 maximum) et qui seront annexés à la feuille de présence. Cette feuille de présence est certifiée exacte par le bureau de l'Assemblée.

Sauf dispositions contraires, le vote est acquis par la majorité simple des voix exprimées. Le quorum est calculé sur la totalité des voix de l'Assemblée.

Les votes sont exprimés à main levée hormis les votes concernant les personnes physiques qui ont lieu à bulletin secret. Le scrutin secret peut être réclamé pour toute autre décision par tout membre de l'Assemblée Générale.

CSMP Puteaux Golf

4, rue Marcellin Berthelot – 92800 Puteaux • www.puteaux-golf.fr • contact@puteaux-golf.fr

Association loi 1901 déclarée à la Préfecture des Hauts de Seine (92) sous le n° W922005902 • FFGolf 1081